

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 27 octobre 2022**

|   |   |
|---|---|
| <b>Membres :</b><br>- afférents au Conseil : 15<br>- en exercice : 14<br>- présents : 13<br>- votants : 13<br><br><b>Convocation en date du :</b><br>18 octobre 2022<br><br><b>Affichée le :</b><br>18 octobre 2022 | Le vingt-sept octobre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.<br><br><b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne<br><br><b>Absents excusés :</b> GAY Arlette<br><br><b>Secrétaire de séance élu :</b> FOUGERE Gilbert |
|---|---|

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>N° 2022D709</b> | <b>DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS</b> |
|--------------------|---|

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels prévoit, en son article 13, qu'un « correspondant incendie et secours » devra être désigné au sein du conseil municipal qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

Il appartient donc au Conseil Municipal de désigner son correspondant incendie et secours.

Cet élu sera un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Cette désignation devant intervenir dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret du 29 juillet 2022, soit avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**DESIGNE** Madame Peggy DUTEL, conseillère municipale, en qualité de correspondante incendie et secours.

Le Secrétaire de Séance  
Gilbert FOUGERE



ROZIER EN DONZY, le 02/11/2022  
Signé : le Maire, Didier BERNE

